

TOSS

REGLEMENT QUALIFICATIONS

CHEERLEADING

TOSS 2025

Dossier rédigé par *Maud VALENTIN* et révisé par
Liv CRAEN, responsable du tournoi de cheerleading
du TOSS 2025

23/02/2025

SOMMAIRE

CONTENTS

01. INTRODUCTION	2
02. LE SYSTEME DE QUALIFICATION.....	2
A. Catégories	2
B. Qualification	2
C. Notation	3
D. Grilles de notation	3
E. Inscriptions sur le site	5
03. RAPPEL DES DATES CLES	6
04. CONTACTS	6

01. INTRODUCTION

Du **vendredi 16 mai au dimanche 18 mai 2025** se tiendra la 35ème édition du TOSS qui réunira près de 4 500 participants sur le campus de CentraleSupélec à Gif-sur-Yvette. Les participants auront le droit de participer à l'un des 22 sports proposés parmi lesquels le cheerleading. **Le cheerleading est le seul pouvant être pratiqué en parallèle d'un autre sport** durant le weekend.

02. LE SYSTEME DE QUALIFICATION

A. CATEGORIES

Il y aura deux catégories lors du tournoi de cheerleading : pompom (8 équipes) et cheerleading (8 équipes). En tant qu'équipe organisatrice du tournoi, CheerCS est d'office inscrite en catégorie cheerleading. 8 équipes pourront donc concourir dans la catégorie pompom et 7 dans la catégorie cheerleading. Les catégories peuvent être différenciées comme ceci : en cheerleading il n'y a pas d'utilisation de pompons ou accessoires et la routine doit, en dehors du scand, contenir tous les éléments obligatoires d'une routine de cheerleading (basket toss, stunts, sauts, tumbling...). Si une équipe a un doute sur la catégorie qui lui correspond, nous vous conseillons de contacter toss.cheerleading@gmail.com où nous pourrons vous aider.

Dans les deux catégories, le nombre d'athlètes doit être compris entre 10 et 30. Sur la vidéo, tous les athlètes n'ont pas besoin d'apparaître.

B. QUALIFICATION

Afin de pouvoir participer, toute équipe devra fournir au Bureau des Sports une vidéo de **3 minutes maximum** avant le **vendredi 21 mars 2025 à 20h**, par mail à toss.cheerleading@gmail.com.

La vidéo ne doit pas dépasser 1Go et doit être en format .mp4 ou .avi, et la musique sans copyright dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, nous ne nous portons pas responsables d'une censure de la vidéo par Facebook, certes rare mais possible.

Le format, le cadre, les tenues et la musique choisis dans la vidéo sont libres. En revanche, le but de cette vidéo est de présenter l'équipe et son niveau, elle doit donc contenir une performance de l'équipe.

La vidéo doit être envoyée dans un mail avec un lien wetransfer (ou équivalent) en portant le nom “nom de l’équipe - catégorie”, par exemple une vidéo pourrait s’appeler “Wolfpack Sorbonne - cheerleading” ou “P3D - pompom”. Le mail devra avoir pour objet : “vidéo qualification - nom de l’équipe - catégorie”. Si l’équipe n’a pas de nom, pour la vidéo et le mail, le nom de l’école convient aussi. Si ces **règles ne sont pas respectées, l’inscription pour les qualifications ne sera pas valide**. Lors de la réception d’un mail en bonne et due forme, un accusé de réception vous parviendra.

Une fois le concours de likes commencé, il ne sera pas possible pour une équipe de changer de catégorie.

C. NOTATION

Pour chaque catégorie, 5 équipes seront sélectionnées **par un jury** qui notera la vidéo reçue selon les critères détaillés plus bas.

Pour les places restantes, les équipes seront sélectionnées avec la prise en compte d’un **concours de likes** en plus des notes du jury. Celui-ci se déroulera sur la page Facebook du TOSS entre le **samedi 22 mars 2025** et le **samedi 5 avril 2025 à 23h59**. Seuls les likes réalisés directement sur la page Facebook du TOSS seront pris en compte.

$$Note = \frac{\text{Nombre de likes}}{\text{Nombre de likes de l'équipe de la catégorie avec le plus de likes}} * 50$$

Une **pénalité** de 1 point par jour de retard sur l’envoi de la vidéo sera aussi appliquée sur la note finale.

Les équipes en lice pour les dernières places seront qualifiées en fonction du concours de like, en considérant la note finale obtenue par l’opération suivante :

$$Note\ finale = \text{concours de likes} * \frac{1}{5} + \text{note du jury} * \frac{4}{5} - \text{pénalités}$$

Les équipes sélectionnées seront révélées le **lundi 7 avril**. Une liste d’attente sera mise en place en cas de désistement, en fonction des notes finales obtenues en tenant compte du concours de likes.

Toute triche de type achat de likes est fortement en opposition avec les valeurs du TOSS et sera donc sanctionnée par l’organisation.

D. GRILLES DE NOTATION

Ces grilles de notation ne seront utilisées que pour les qualifications sur vidéo, lors du tournoi, d’autres grilles de notation seront utilisées.

Les grilles de notations pour les catégories cheerleading et pompom sont différentes. La grille pour la catégorie pompom prend plus en compte la danse, les jeux de formation et l'utilisation des pompoms. Celle de la catégorie cheerleading valorise les stunts, les sauts et le tumbling. La catégorie cheerleading est limitée au niveau 3 (médian) défini par la FFFA, et la catégorie pompom est quant à elle limitée au niveau 2 (intermédiaire). Vous pouvez trouver les règlements de la FFFA au lien ci-après : [Règlement technique cheerleading FFFA](#). Tous les éléments non autorisés par ces règlements ne sont pas non plus autorisés dans la vidéo de qualification. Par ailleurs, nous vous prions d'être attentif au barème ci-dessous, la notation de la vidéo a pour but premier d'être sélectionné par les juges.

Grille de notation pour la catégorie Cheerleading :

Chorégraphie				
Complexité des mouvements	0	1	2	3
Synchronisation	0	1	2	3
Sous-total	/6			
Tumbling				
Exécution	0	1	2	
Difficulté	0	1	2	
Variété	0	0.5	1	
Réalisation collective*	0	0.5	1	
Sous-total	/6			
Sauts				
Précision, Exécution	0	0.5	1	
Réalisation collective*	0	0.5	1	
Variété	0	0.5	1	
Sous-total	/3			
Stunts				
Variété	0	0,5	1	
Difficulté	0	0,5	1	
Exécution, Technique	0	2	4	
Synchronisation	0	1	2	
Réalisation collective*	0	2	4	
Sous-total	/12			
Vidéo				
Scénario et originalité	0	1	2	3
Sous-total	/3			
Total	/30			

* : les figures sont réalisées par plusieurs membres de l'équipe. Plus l'équipe est mobilisée, plus elle gagne de points dans cette catégorie. Les sauts et les stunts doivent être réalisés en synchronisation.

Grille de notation de la catégorie Pompom :

Chorégraphie				
Complexité des mouvements	0	1	2	3
Synchronisation	0	1	2	3
Variété des formations	0	1	2	
Utilisation des pompoms	0	1	2	
Sous-total	/10			
Tumbling				
Exécution	0	0.5	1	
Difficulté	0	0.5	1	
Variété	0	0.5	1	
Réalisation collective*	0	0.5	1	
Sous-total	/4			
Sauts				
Précision, Exécution	0	0.5	1	
Réalisation collective*	0	0.5	1	
Variété	0	0.5	1	
Sous-total	/3			
Stunts				
Variété	0	0,5	1	
Difficulté	0	0,5	1	
Exécution, Technique	0	1	2	3
Synchronisation	0	1	2	
Réalisation collective*	0	2	2	3
Sous-total	/10			
Vidéo				
Scénario et originalité	0	1	2	3
Sous-total	/3			
Total	/30			

* : les figures sont réalisées par plusieurs membres de l'équipe. Plus l'équipe est mobilisée, plus elle gagne de points dans cette catégorie. Les sauts et les stunts doivent être réalisés en synchronisation.

Les grilles de notation complétée pourront vous être fournies avec une demande du/de la capitaine.

E. INSCRIPTIONS SUR LE SITE

Les équipes qualifiées sont invitées à s'inscrire très rapidement sur la plateforme du TOSS (<https://cs-sports.fr/toss/>) à **partir du 7 avril jusqu'au 17 avril**, afin d'acter leur présence le week-end du TOSS.

03. RAPPEL DES DATES CLES

- 28 février : lancement des inscriptions au concours de cheerleading via l'envoi d'une vidéo ;
- 21 mars à 20h : fermeture des inscriptions au concours de cheerleading ;
- 22 mars au 5 avril : concours de likes sur la page Facebook du TOSS ;
- 7 avril : révélation des qualifié.e.s ;
- 7 avril au 17 avril à 23h59 : inscriptions administrative sur la plateforme du TOSS.

04. CONTACTS

Responsables du Cheerleading
toss.cheerleading@gmail.com

Liv CRAEN
06 75 08 45 92
liv.craen@student-cs.fr

Maël DELAUNAY
07 85 44 27 80
mael.delaunay@student-cs.fr